

Cluster 17

LE REGARD DES FRANÇAIS SUR L'AUTORISATION ET LA RÉÉVALUATION DES PESTICIDES

Septembre 2026

Echantillon : 2 045 personnes



Quoi ?

Etude réalisée par **Cluster17** auprès d'un **échantillon de 2 045 individus représentatifs** de la population française âgée de 18 ans et plus.



Comment ?

L'échantillon est réalisé selon la **méthode des quotas**, au regard des critères de **genre**, d'**âge**, de **taille de commune**, de **région** de résidence et de **catégorie socioprofessionnelle**. L'enquête a fait l'objet d'un **redressement sociodémographique** (données INSEE) et d'un **redressement politique** sur la base de la reconstitution des votes suivants : premier tour de l'élection **présidentielle 2022** et élections **européennes de 2024**.

Questionnaire auto-administré en ligne.



Quand ?

Interviews réalisées **du 15 au 16 septembre 2026**.

Aucune reprise de ce sondage ne peut être faite sans précision de la mention relative aux marges d'erreur. En cas de reprise de ce sondage, merci de mentionner le nom de Cluster17.

MARGES D'ERREUR

Pour un pourcentage de	5%	10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	95%
2 045 personnes	0,9	1,3	1,7	2,0	2,1	2,2	2,1	2,0	1,7	1,3	0,9

@cluster17

SYNTHÈSE

Les résultats font apparaître un **large attachement au principe de réévaluation scientifique périodique des pesticides**. **83% des Français souhaitent maintenir ce principe**, contre seulement 7% qui préféreraient permettre à certaines substances de rester autorisées sans réévaluation systématique ; 10% ne se prononcent pas.

Ce consensus est toutefois **plus ou moins marqué selon les sensibilités politiques**. Le maintien d'une réévaluation périodique atteint 96% parmi les électeurs LFI et 100% parmi ceux des Écologistes aux dernières élections européennes, contre 76% chez les électeurs LR, 69% chez ceux du RN et 70% chez ceux de Reconquête. Le même gradient apparaît en fonction du vote présidentiel de 2022 : 97% des électeurs de Yannick Jadot et 91% de ceux de Jean-Luc Mélenchon défendent la réévaluation périodique, contre 71% des électeurs de Marine Le Pen et 69% de ceux d'Éric Zemmour.

Sur les deux substances testées, une **majorité absolue se prononce pour l'interdiction** : **54% pour le glyphosate comme pour l'acétamipride**. Une part importante des Français privilégie toutefois leur maintien sous condition d'une réévaluation scientifique régulière : 31% pour le glyphosate et 28% pour l'acétamipride. À l'inverse, l'autorisation sans échéance systématique de réévaluation ne rassemble que **3%** dans les deux cas. Les résultats concernant les deux substances sont donc remarquablement proches.

C'est sur cette question de **l'interdiction** que les clivages politiques deviennent particulièrement nets. Pour le glyphosate, l'interdiction est souhaitée par 92% des électeurs écologistes et 91% des électeurs LFI, puis 72% des électeurs PS-Place publique. Elle tombe à 43% chez les électeurs Renaissance, 33% au RN et 26% chez LR comme chez Reconquête. L'acétamipride produit une structure quasiment identique : 94% des électeurs LFI et 89% des électeurs écologistes souhaitent son interdiction, contre 39% chez Renaissance, 33% au RN, 27% chez Reconquête et 26% chez LR.

L'âge joue également davantage sur l'interdiction des substances que sur le principe général de réévaluation. Les 18-34 ans sont les plus favorables à une interdiction : **61% pour le glyphosate** et **65% pour l'acétamipride**, contre environ 50% parmi les 65 ans et plus.

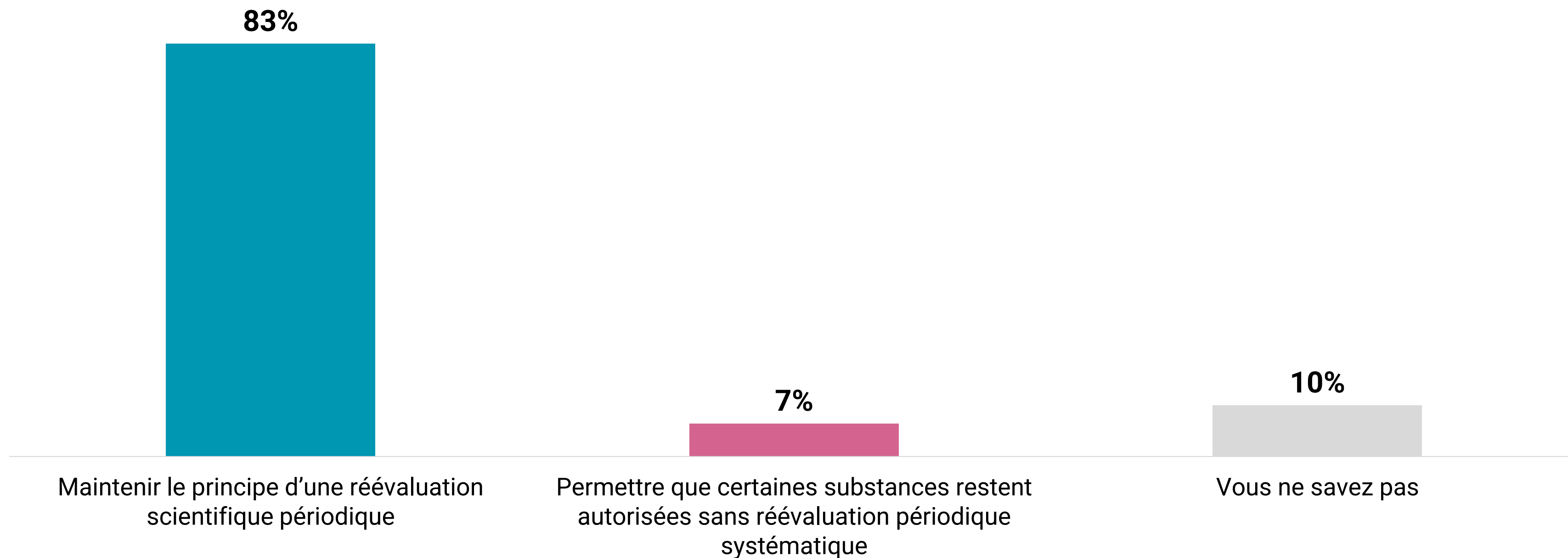
Le sondage révèle donc un consensus très large sur la nécessité de conserver un contrôle scientifique périodique des pesticides, tandis que **la question de leur interdiction est beaucoup plus politiquement clivée**. Les Français se montrent néanmoins très peu nombreux à défendre une autorisation durable sans réévaluation régulière, quelle que soit la substance considérée.

@cluster17

RÉSULTATS

RÉÉVALUATION PÉRIODIQUE

Aujourd'hui, dans l'Union européenne, l'autorisation des substances actives utilisées dans les pesticides est accordée pour une durée limitée et peut être renouvelée après une nouvelle évaluation scientifique des risques pour l'homme en fonction de l'avancée des connaissances scientifiques. Selon vous, faudrait-il plutôt maintenir le principe d'une réévaluation scientifique périodique de ces substances ou permettre que certaines substances restent autorisées sans réévaluation périodique systématique, sauf si de nouvelles données scientifiques conduisent à les réexaminer ?



RÉÉVALUATION PÉRIODIQUE

Aujourd’hui, dans l’Union européenne, l’autorisation des substances actives utilisées dans les pesticides est accordée pour une durée limitée et peut être renouvelée après une nouvelle évaluation scientifique des risques pour l’homme en fonction de l’avancée des connaissances scientifiques. Selon vous, faudrait-il plutôt maintenir le principe d’une réévaluation scientifique périodique de ces substances ou permettre que certaines substances restent autorisées sans réévaluation périodique systématique, sauf si de nouvelles données scientifiques conduisent à les réexaminer ?

Cluster	Maintenir le principe d’une réévaluation scientifique périodique	Permettre que certaines substances restent autorisées sans réévaluation périodique systématique	Vous ne savez pas
Multiculturalistes	100%	0%	0%
Solidaires	93%	1%	6%
Sociaux-Démocrates	93%	3%	4%
Sociaux-Républicains	97%	0%	3%
Révoltés	75%	2%	23%
Modérés	90%	4%	6%
Apolitiques	90%	3%	7%
Centristes	87%	2%	11%
Libéraux	74%	13%	13%
Conservateurs	87%	7%	6%
Sociaux-Patriotes	79%	10%	11%
Réfractaires	69%	9%	22%
Autoritaires	70%	8%	22%
Anti-Assistanat	74%	14%	12%
Traditionalistes	77%	12%	11%
Identitaires	62%	26%	12%
Total général	83%	7%	10%

RÉÉVALUATION PÉRIODIQUE

Aujourd’hui, dans l’Union européenne, l’autorisation des substances actives utilisées dans les pesticides est accordée pour une durée limitée et peut être renouvelée après une nouvelle évaluation scientifique des risques pour l’homme en fonction de l’avancée des connaissances scientifiques. Selon vous, faudrait-il plutôt maintenir le principe d’une réévaluation scientifique périodique de ces substances ou permettre que certaines substances restent autorisées sans réévaluation périodique systématique, sauf si de nouvelles données scientifiques conduisent à les réexaminer ?

Vote européennes 2024	Maintenir le principe d’une réévaluation scientifique périodique	Permettre que certaines substances restent autorisées sans réévaluation périodique systématique	Vous ne savez pas
LFI	96%	1%	3%
Les Ecologistes (ex-EELV)	100%	0%	0%
PS/Place publique	93%	1%	6%
Renaissance	87%	6%	7%
Les Républicains	76%	18%	6%
RN	69%	13%	18%
Reconquête	70%	19%	11%
Vote présidentielle 2022			
Jean-Luc Mélenchon	91%	4%	5%
Yannick Jadot	97%	0%	3%
Emmanuel Macron	86%	6%	8%
Valérie Pécresse	83%	14%	3%
Marine Le Pen	71%	12%	17%
Eric Zemmour	69%	22%	9%
Total général	83%	7%	10%

Aujourd’hui, dans l’Union européenne, l’autorisation des substances actives utilisées dans les pesticides est accordée pour une durée limitée et peut être renouvelée après une nouvelle évaluation scientifique des risques pour l’homme en fonction de l’avancée des connaissances scientifiques. Selon vous, faudrait-il plutôt maintenir le principe d’une réévaluation scientifique périodique de ces substances ou permettre que certaines substances restent autorisées sans réévaluation périodique systématique, sauf si de nouvelles données scientifiques conduisent à les réexaminer ?

Genre	Maintenir le principe d’une réévaluation scientifique périodique	Permettre que certaines substances restent autorisées sans réévaluation périodique systématique	Vous ne savez pas
Un homme	84%	8%	8%
Une femme	82%	6%	12%
Âge			
18-34 ans	88%	6%	6%
35-49 ans	79%	5%	16%
50-64 ans	83%	8%	9%
65 ans et plus	82%	8%	10%
Diplôme			
Inférieur au bac	66%	12%	22%
Bac ou équivalent	82%	7%	11%
Bac+1/2	79%	9%	12%
Bac+3/4	87%	4%	9%
Bac+5 et plus	89%	5%	6%
Total général	83%	7%	10%

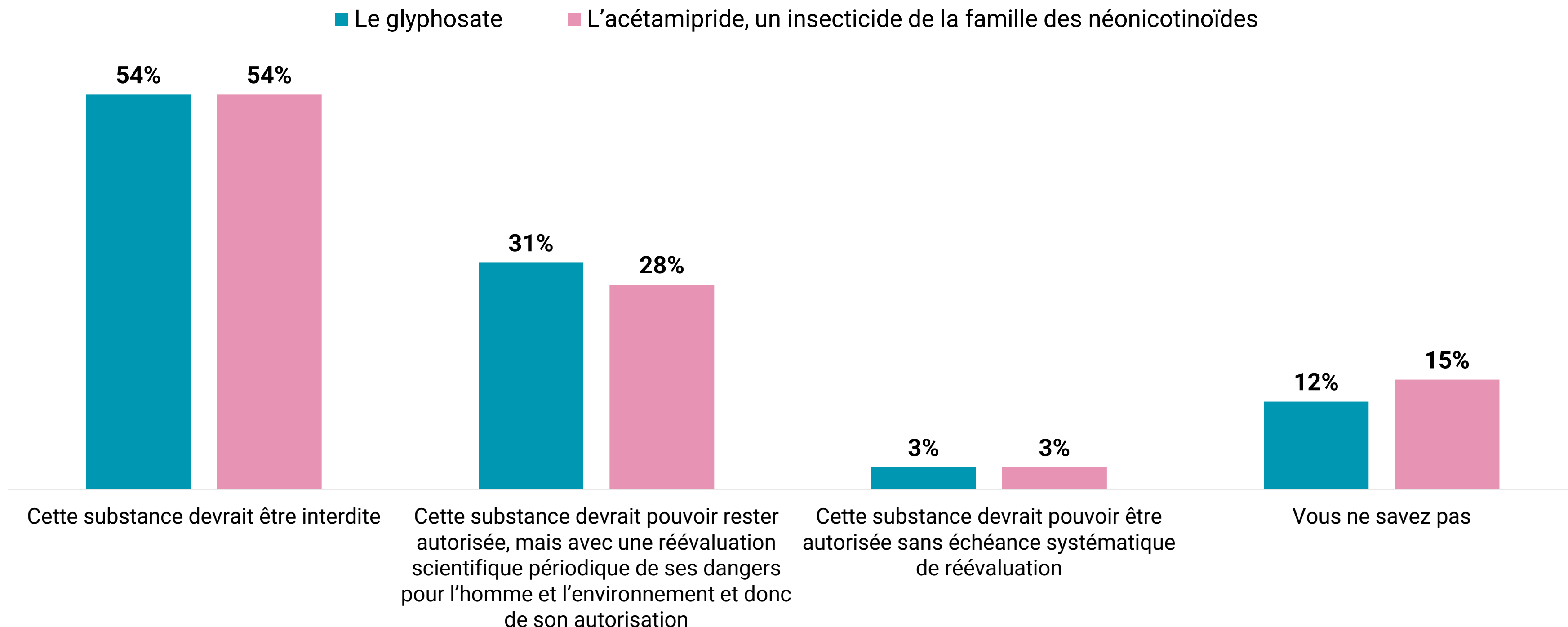
RÉÉVALUATION PÉRIODIQUE

Aujourd’hui, dans l’Union européenne, l’autorisation des substances actives utilisées dans les pesticides est accordée pour une durée limitée et peut être renouvelée après une nouvelle évaluation scientifique des risques pour l’homme en fonction de l’avancée des connaissances scientifiques. Selon vous, faudrait-il plutôt maintenir le principe d’une réévaluation scientifique périodique de ces substances ou permettre que certaines substances restent autorisées sans réévaluation périodique systématique, sauf si de nouvelles données scientifiques conduisent à les réexaminer ?

Revenus	Maintenir le principe d’une réévaluation scientifique périodique	Permettre que certaines substances restent autorisées sans réévaluation périodique systématique	Vous ne savez pas
Moins de 1 000 €	77%	17%	6%
1 000 à 1 500 €	77%	6%	17%
1 500 à 2 000 €	70%	15%	15%
2 000 à 3 000 €	85%	5%	10%
3 000 à 5 000 €	88%	4%	8%
Plus de 5 000 €	83%	5%	12%
CSP			
Professions indépendantes	78%	3%	19%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	86%	5%	9%
Professions intermédiaires	92%	3%	5%
Employés	80%	10%	10%
Ouvriers	77%	8%	15%
Retraités	82%	7%	11%
Inactifs et étudiants	82%	8%	10%
Total général	83%	7%	10%

LE GLYPHOSATE ET L'ACÉTAMIPRIDE

Concernant chacune des substances suivantes, quelle position se rapproche le plus de la vôtre ?



LE GLYPHOSATE ET L'ACÉTAMIPRIDE

Concernant chacune des substances suivantes, quelle position se rapproche le plus de la vôtre ?

Le glyphosate

Cluster	Cette substance devrait être interdite	Cette substance devrait pouvoir rester autorisée, mais avec une réévaluation scientifique périodique de ses dangers pour l'homme et l'environnement et donc de son autorisation	Cette substance devrait pouvoir être autorisée sans échéance systématique de réévaluation	Vous ne savez pas
Multiculturalistes	69%	17%	0%	14%
Solidaires	86%	11%	0%	3%
Sociaux-Démocrates	70%	28%	0%	2%
Sociaux-Républicains	81%	10%	0%	9%
Révoltés	82%	6%	2%	10%
Modérés	71%	21%	3%	5%
Apolitiques	64%	28%	1%	7%
Centristes	34%	45%	2%	19%
Libéraux	49%	38%	2%	11%
Conservateurs	36%	46%	2%	16%
Sociaux-Patriotes	53%	31%	2%	14%
Réfractaires	48%	33%	3%	16%
Autoritaires	52%	25%	4%	19%
Anti-Assistanat	22%	55%	10%	13%
Traditionalistes	4%	52%	12%	32%
Identitaires	21%	42%	18%	19%
Total général	54%	31%	3%	12%

LE GLYPHOSATE ET L'ACÉTAMIPRIDE

Concernant chacune des substances suivantes, quelle position se rapproche le plus de la vôtre ?

Le glyphosate

Vote européennes 2024	Cette substance devrait être interdite	Cette substance devrait pouvoir rester autorisée, mais avec une réévaluation scientifique périodique de ses dangers pour l'homme et l'environnement et donc de son autorisation	Cette substance devrait pouvoir être autorisée sans échéance systématique de réévaluation	Vous ne savez pas
LFI	91%	8%	0%	1%
Les Ecologistes (ex-EELV)	92%	5%	0%	3%
PS/Place publique	72%	22%	0%	6%
Renaissance	43%	44%	3%	10%
Les Républicains	26%	51%	14%	9%
RN	33%	42%	8%	17%
Reconquête	26%	36%	16%	22%
Vote présidentielle 2022				
Jean-Luc Mélenchon	71%	23%	1%	5%
Yannick Jadot	91%	7%	0%	2%
Emmanuel Macron	44%	43%	1%	12%
Valérie Pécresse	37%	48%	12%	3%
Marine Le Pen	35%	33%	7%	25%
Eric Zemmour	28%	35%	18%	19%
Total général	54%	31%	3%	12%

LE GLYPHOSATE ET L'ACÉTAMIPRIDE

Concernant chacune des substances suivantes, quelle position se rapproche le plus de la vôtre ?

Le glyphosate

Genre	Cette substance devrait être interdite	Cette substance devrait pouvoir rester autorisée, mais avec une réévaluation scientifique périodique de ses dangers pour l'homme et l'environnement et donc de son autorisation	Cette substance devrait pouvoir être autorisée sans échéance systématique de réévaluation	Vous ne savez pas
Un homme	52%	33%	4%	11%
Une femme	56%	28%	3%	13%
Âge				
18-34 ans	61%	15%	4%	20%
35-49 ans	53%	31%	3%	13%
50-64 ans	51%	34%	5%	10%
65 ans et plus	50%	42%	2%	6%
Diplôme				
Inférieur au bac	44%	39%	5%	12%
Bac ou équivalent	48%	29%	2%	21%
Bac+1/2	55%	32%	5%	8%
Bac+3/4	61%	28%	1%	10%
Bac+5 et plus	54%	29%	4%	13%
Total général	54%	31%	3%	12%

LE GLYPHOSATE ET L'ACÉTAMIPRIDE

Concernant chacune des substances suivantes, quelle position se rapproche le plus de la vôtre ?

Le glyphosate

Revenus	Cette substance devrait être interdite	Cette substance devrait pouvoir rester autorisée, mais avec une réévaluation scientifique périodique de ses dangers pour l'homme et l'environnement et donc de son autorisation	Cette substance devrait pouvoir être autorisée sans échéance systématique de réévaluation	Vous ne savez pas
Moins de 1 000 €	54%	31%	8%	7%
1 000 à 1 500 €	60%	27%	1%	12%
1 500 à 2 000 €	60%	19%	10%	11%
2 000 à 3 000 €	58%	29%	2%	11%
3 000 à 5 000 €	50%	32%	2%	16%
Plus de 5 000 €	44%	43%	4%	9%
CSP				
Professions indépendantes	44%	41%	3%	12%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	59%	26%	4%	11%
Professions intermédiaires	59%	24%	1%	16%
Employés	53%	33%	3%	11%
Ouvriers	63%	25%	4%	8%
Retraités	50%	40%	2%	8%
Inactifs et étudiants	42%	25%	8%	25%
Total général	54%	31%	3%	12%

LE GLYPHOSATE ET L'ACÉTAMIPRIDE

Concernant chacune des substances suivantes, quelle position se rapproche le plus de la vôtre ?

L'acétamipride, un insecticide de la famille des néonicotinoïdes

Cluster	Cette substance devrait être interdite	Cette substance devrait pouvoir rester autorisée, mais avec une réévaluation scientifique périodique de ses dangers pour l'homme et l'environnement et donc de son autorisation	Cette substance devrait pouvoir être autorisée sans échéance systématique de réévaluation	Vous ne savez pas
Multiculturalistes	81%	17%	0%	2%
Solidaires	89%	8%	0%	3%
Sociaux-Démocrates	78%	18%	2%	2%
Sociaux-Républicains	83%	13%	0%	4%
Révoltés	83%	3%	2%	12%
Modérés	81%	10%	4%	5%
Apolitiques	64%	20%	0%	16%
Centristes	33%	44%	1%	22%
Libéraux	34%	44%	0%	22%
Conservateurs	34%	44%	1%	21%
Sociaux-Patriotes	42%	43%	1%	14%
Réfractaires	43%	30%	2%	25%
Autoritaires	54%	27%	0%	19%
Anti-Assistanat	23%	50%	3%	24%
Traditionalistes	10%	45%	13%	32%
Identitaires	26%	34%	18%	22%
Total général	54%	28%	3%	15%

LE GLYPHOSATE ET L'ACÉTAMIPRIDE

Concernant chacune des substances suivantes, quelle position se rapproche le plus de la vôtre ?

L'acétamipride, un insecticide de la famille des néonicotinoïdes

Vote européennes 2024	Cette substance devrait être interdite	Cette substance devrait pouvoir rester autorisée, mais avec une réévaluation scientifique périodique de ses dangers pour l'homme et l'environnement et donc de son autorisation	Cette substance devrait pouvoir être autorisée sans échéance systématique de réévaluation	Vous ne savez pas
LFI	94%	3%	0%	3%
Les Ecologistes (ex-EELV)	89%	6%	0%	5%
PS/Place publique	70%	19%	3%	8%
Renaissance	39%	46%	1%	14%
Les Républicains	26%	49%	16%	9%
RN	33%	40%	5%	22%
Reconquête	27%	35%	13%	25%
Vote présidentielle 2022				
Jean-Luc Mélenchon	78%	15%	0%	7%
Yannick Jadot	86%	7%	0%	7%
Emmanuel Macron	45%	38%	2%	15%
Valérie Pécresse	34%	50%	9%	7%
Marine Le Pen	34%	32%	4%	30%
Eric Zemmour	26%	35%	17%	22%
Total général	54%	28%	3%	15%

LE GLYPHOSATE ET L'ACÉTAMIPRIDE

Concernant chacune des substances suivantes, quelle position se rapproche le plus de la vôtre ?

L'acétamipride, un insecticide de la famille des néonicotinoïdes

Genre	Cette substance devrait être interdite	Cette substance devrait pouvoir rester autorisée, mais avec une réévaluation scientifique périodique de ses dangers pour l'homme et l'environnement et donc de son autorisation	Cette substance devrait pouvoir être autorisée sans échéance systématique de réévaluation	Vous ne savez pas
Un homme	56%	29%	3%	12%
Une femme	53%	27%	2%	18%
Âge				
18-34 ans	65%	14%	4%	17%
35-49 ans	50%	33%	2%	15%
50-64 ans	51%	32%	1%	16%
65 ans et plus	51%	33%	3%	13%
Diplôme				
Inférieur au bac	41%	32%	1%	26%
Bac ou équivalent	52%	25%	3%	20%
Bac+1/2	52%	33%	3%	12%
Bac+3/4	56%	30%	1%	13%
Bac+5 et plus	58%	25%	4%	13%
Total général	54%	28%	3%	15%

LE GLYPHOSATE ET L'ACÉTAMIPRIDE

Concernant chacune des substances suivantes, quelle position se rapproche le plus de la vôtre ?

L'acétamipride, un insecticide de la famille des néonicotinoïdes

Revenus	Cette substance devrait être interdite	Cette substance devrait pouvoir rester autorisée, mais avec une réévaluation scientifique périodique de ses dangers pour l'homme et l'environnement et donc de son autorisation	Cette substance devrait pouvoir être autorisée sans échéance systématique de réévaluation	Vous ne savez pas
Moins de 1 000 €	66%	19%	8%	7%
1 000 à 1 500 €	55%	29%	1%	15%
1 500 à 2 000 €	62%	14%	6%	18%
2 000 à 3 000 €	54%	32%	1%	13%
3 000 à 5 000 €	50%	30%	2%	18%
Plus de 5 000 €	55%	31%	4%	10%
CSP				
Professions indépendantes	48%	36%	3%	13%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	64%	22%	4%	10%
Professions intermédiaires	58%	24%	1%	17%
Employés	48%	34%	1%	17%
Ouvriers	54%	30%	3%	13%
Retraités	54%	32%	2%	12%
Inactifs et étudiants	52%	20%	7%	21%
Total général	54%	28%	3%	15%



L'identité de **Cluster17** est la **rigueur scientifique**. Fondé par des universitaires, nous avons à cœur de produire des **données de qualité**.

Cluster17 est le résultat d'un travail en recherche et développement de plusieurs années qui a permis de créer un outil de sondages performant, un panel de 200 000 individus et une méthode d'analyse innovante testée auprès de dizaines de milliers de personnes sur l'ensemble du territoire. Cette approche repose sur une segmentation inédite de la société française en **16 groupes homogènes : les Clusters**.

Fort de ce travail, **Cluster17** s'est hissé sur le podium des meilleurs sondeurs à chaque élection depuis sa création en 2022.

[Retrouvez nos performances](#)

Notre ADN : la rigueur scientifique



Jean-Yves Dormagen est le président & fondateur de Cluster17, docteur et professeur en science politique, représentant en France de la World Association for Public Opinion Research (WAPOR).

Nos 7 engagements

1

Cluster17 s'engage à appliquer les codes et les techniques des Etudes de marché et d'Opinion. Elle répond aux règles déontologiques des spécialistes des sondages et protège les droits de ses panélistes.

2

Cluster17 s'engage à appliquer les lois applicables en matière de protection de données personnelles. Elle a désigné en son sein un DPO (Data Protection Officer) et a mis en place un PIA (Privacy Impact Assessment) pour être constamment en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Pour plus de renseignements sur notre politique de protection de données: <https://cluster17.com/politique-de-protection-des-donnees/>

3

Sauf engagement contractuel spécifique, la durée de conservation des données personnelles dans le cadre d'un sondage est de 36 mois pour les enquêtes récurrentes et de 24 mois pour les enquêtes ad hoc.

4

Cluster17 s'engage à réaliser des procédures de contrôle qualité à chaque étape d'une étude :

- Le questionnaire est rédigé en tenant compte des standards et normes professionnelles, il est rédigé et relu par le directeur des études puis envoyé au client pour validation finale.
- La programmation du questionnaire est testée par au moins trois personnes différentes avant son envoi.

5

Cluster17 s'impose des règles très strictes pour choisir ses panélistes et effectuer le tirage aléatoire des personnes qui constitueront son échantillon pour un sondage donné : taux de sollicitation, taux de réponse, tirage aléatoire...

6

Cluster17 suit le terrain et la collecte de manière rigoureuse (lien unique, taux de participation, durée des réponses, comportement des répondants, contrôle des adresses IP des répondants, suivi des comportements des panélistes, cohérence des réponses,...).

7

Cluster17 analyse les résultats en appliquant les méthodes statistiques en vigueur. Les résultats bruts sont systématiquement contrôlés et leur cohérence interrogée. Les résultats pondérés sont systématiquement contrôlés par au moins deux personnes qualifiées dont un quantitatifiste confirmé.

@cluster17

Retrouvez Cluster17 sur  & 



contact@cluster17.com
jean-yves.dormagen@cluster17.com